



## **L'ADMR est à votre service :**

- Pour la vie quotidienne :  
ménage, repassage, préparation et aide à la prise de repas,  
aide à la personne (Personnes Agées, Personnes Handicapées, Personnes Malades)  
transport accompagné, téléalarme avec FILIEN.

➤ La garde d'enfant à domicile permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde, etc. Tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CARSAT, CPAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE..).

Les bénévoles de l'ADMR et les salariées administratives vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Pour tous vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons à mettre en place la meilleure aide possible même dans l'urgence en cas d'hospitalisation.

- TELEASSISTANCE : l'appareil est mis en place par un bénévole de l'association (possibilité de prise en charge par l'APA, par les mutuelles, ...).

En cas de problèmes (chute, malaise, ...), une simple pression sur le bracelet montre ou le médaillon, et un professionnel est à votre écoute. C'est une sécurité.

La technologie évolue et de nouveaux services peuvent vous être proposés.

**Pour tous renseignements, appelez au bureau.**

**Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30**

**En 2015, nous avons élargi notre secteur** et nous nous effectuons désormais nos interventions sur les communes de

DIGOIN, HAUTEFOND, LA MOTTE St JEAN, LES GUERREAUX, L'HOPITAL LE MERCIER, NOCHIZE, PARAY LE MONIAL, POISSON, SAINT AGNAN, SAINT LEGER LES PARAY, SAINT VINCENT BRAGNY, SAINT YAN, VARENNE SAINT GERMAIN, VERSAUGUES, VITRY EN CHAROLLAIS et VOLESVRES.

**Pour soutenir cette activité, notre Association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe en place, dans son rôle de relation avec les bénéficiaires.**

**Si vous (ou l'une de vos connaissances) avez quelques heures à donner par semaine ou par mois et si vous êtes intéressés par ce type d'activité, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'Association ou l'un des bénévoles actuels.**

Le Bureau de l'ADMR

**Correspondant ADMR sur votre commune : Mme GERVAIS Noëlle au 03 85 81 49 11.**